

Les francs-tireurs pendant la guerre de 1870-1871

Armél Dirou

DANS **STRATÉGIQUE** 2009/1 N° 93-94-95-96 , PAGES 279 À 317

ÉDITIONS **INSTITUT DE STRATÉGIE COMPARÉE**

ISSN 0224-0424

DOI 10.3917/strat.093.0279

Date de mise en ligne : 17/07/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-strategique-2009-1-page-279?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut de Stratégie Comparée.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les francs-tireurs pendant la guerre de 1870-1871

Armel DIROU

A lors que l'esprit du Traité de Vienne s'était caractérisé par une forte volonté de réglementer la guerre, en réaction aux débordements de 1792-1815, le conflit franco-prussien de 1870-1871 marqua à certains égards la réapparition de la guerre totale. Le gouvernement de Défense nationale tenta de mobiliser toutes les ressources de la nation, en particulier par la constitution d'unités de francs-tireurs. Selon leurs thuriféraires, leur action aurait dû permettre de mettre à mal une armée prussienne fort éloignée de ses bases logistiques. Toutefois, Gambetta renonça très rapidement à cette perspective et ordonna l'incorporation des corps francs à l'armée. La présente étude tente de cerner les caractéristiques de ces unités, d'évaluer leur action et d'expliquer le choix de Gambetta. Elle s'appuie sur les souvenirs publiés par les acteurs des événements au lendemain du conflit. Reflets d'une époque extrêmement chaotique, ces sources sont marquées par un souci récurrent d'autocélébration, d'autojustification et de polémique (personnelle, institutionnelle ou idéologique) ; chacun des épisodes ici relatés demanderait par conséquent une critique systématique. L'entreprise est malheureusement impossible dans le cadre d'un simple article, mais le recoupement des auteurs n'en permet pas moins de se faire une première idée du phénomène étudié, pierre d'attente pour une enquête approfondie.

GENÈSE ET ORGANISATION DES FRANCS-TIREURS

L'apparition des francs-tireurs

Avant Sedan

Dès la fin d'août 1870, on note l'apparition de francs-tireurs imbriqués dans le dispositif de l'armée impériale autour de Sedan. Nullement coordonnée avec l'action de cette dernière, leur initiative ajoute à la confusion qui règne alors dans le secteur. Leur place serait en effet sur les ailes ou sur les arrières de l'ennemi, non sur la ligne de front où ils font courir le risque de tirs fratricides et peuvent involontairement fournir des renseignements aux Prussiens. D'où le mécontentement de l'état-major et les excuses subséquentes du responsable de l'entreprise, François Leroux, maire d'une commune voisine : *“Il ne faut pas nous en vouloir de notre maladresse. J'ai assisté à l'invasion de 1814 et de 1815 et me suis souvenu de la façon dont nous nous y sommes pris alors d'ici aux Ardennes”*¹.

Ce corps franc n'est toutefois pas apparu par génération entièrement spontanée. Il a quelque chose à voir avec la création de la garde mobile par le maréchal Niel, ministre de la Guerre en 1867, qui visait à compenser les faiblesses structurelles de l'armée française sans pour autant recourir à un service militaire universel dont l'opinion publique ne voulait pas. De nombreux patriotes des départements de la frontière ayant exprimé le vœu de se former en compagnies de francs-tireurs, voire ayant commencé à le faire de leur propre impulsion, Niel proposait de les regrouper dans la garde nationale mobile au moyen d'engagements d'un an. À la veille de la guerre, cette mesure n'avait reçu qu'un début d'application : une dizaine de communes de l'Est comportaient des compagnies allant de 87 hommes (Mirecourt) à 14 (Frouard), pour un total d'environ 500 combattants². Le 31 juillet 1870 d'autre part, une circulaire ministérielle admit le principe de compagnies de francs-tireurs engagées pour la durée du conflit et armées aux frais de l'État.

L'idée d'armer le peuple gagna du terrain au début d'août, lorsque surgirent les premiers doutes quant à l'efficacité réelle de

¹ Anonyme, *Sedan, souvenirs d'un officier supérieur*, Paris, Heinrichsen, 1883, p. 8.

² Service historique de la Défense, carton Lx 138.

l'armée française. Dejean, ministre de la Guerre par intérim, l'évoqua le 7 dans une lettre à l'impératrice Eugénie. Deux jours plus tard, Gambetta réclama publiquement une levée en masse au motif que la France n'affrontait pas seulement l'armée prussienne, mais une nation en armes. Le ministre de l'Intérieur demanda alors aux préfets d'appuyer la constitution d'unités de francs-tireurs. Mais c'est la défaite des troupes impériales à Sedan, le 2 septembre, qui donna toute son ampleur au mouvement.

Le grand élan

Aussitôt qu'il fut ministre de l'Intérieur, Gambetta voulut impliquer l'ensemble de la nation dans la guerre : *“Que chaque Français reçoive ou prenne un fusil, et qu'il se mette à la disposition de l'autorité : la patrie est en danger !”*³ Ces derniers mots n'étaient bien sûr pas anodins. Pour susciter un sursaut de fierté nationale et donner une légitimité à la toute jeune République, le tribun ne pouvait que se référer à la Révolution, durant laquelle l'abolition de la monarchie et la lutte contre l'envahisseur n'avaient pas seulement coïncidé dans le temps, mais avaient participé de la même logique politique.

L'appel de Gambetta fut diversement reçu. Le Nord et l'Est de la France, touchés au premier chef par l'invasion, fournirent nombreux groupes de francs-tireurs : Éclaireurs des Ardennes, Chasseurs de l'Argonne, Montagnards de Revin, Corps franc des Vosges... À l'inverse, les préfets de Bourgogne, du Jura, des Cévennes, de la Lozère ou des Pyrénées avouèrent initialement que les paysans semblaient indifférents au péril, celui de Nantes allant jusqu'à dire qu'ils préféreraient être Prussiens que soldats français !⁴ Mais la situation évolua et des départements aussi éloignés des zones d'opération que les Hautes-Alpes, l'Ariège, l'Aude, le Cantal, la Corse, l'Indre, le Jura, les Landes, le Loiret ou la Savoie parvinrent à envoyer une unité chacun. L'Ouest fut représenté par les francs-tireurs de la Sarthe ou le corps Cathelineau. Paris, de son côté, contribua doublement à la lutte en expédiant des corps francs en province et en alignant bien

³ Cité par Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, Paris, Plon, 1871, p. 381.

⁴ Michael Howard, *The Franco-Prussian War*, Bury St Edmunds, St Edmundsbury Press, 2003, p. 235.

davantage encore pour sa propre défense contre le siège prussien. L'Algérie ne fut pas en reste : des francs-tireurs vinrent d'Oran, de Blidah et de Constantine. Le mouvement attira également des français expatriés, comme le lieutenant-colonel Chenet, vétéran de Crimée, d'Italie et du Mexique qui goûtait une retraite bien méritée sur les bords du Bosphore. Consterné par la défaite de Sedan, il s'embarqua dans le premier bateau pour Marseille, où il mit sur pied une unité qu'il baptisa la Guérilla d'Orient. Affluèrent encore quantité d'idéalistes ou d'aventuriers étrangers, les uns engagés à titre individuel, les autres à titre collectif tels Garibaldi et ses Chemises rouges, mais aussi des unités constituées en Espagne, en Grèce, en Turquie, en Irlande, en Pologne, aux États-Unis et en Amérique du Sud. En comptant les défenseurs de Paris, le nombre total de francs-tireurs recensés par les autorités s'éleva à 2 893 officiers et 69 182 hommes. À la fin de la guerre, 350 corps francs représentant un effectif total de 1 135 officiers et 28 580 soldats, dont 35 corps francs venus de l'étranger, battaient encore la campagne⁵.

Motivations, recrutement et structures

S'il ne peut être question ici d'établir une typologie précise des corps francs, les sources permettent au moins de constater leur diversité idéologique. En ce qui concerne les Français, leur seul point commun est d'appartenir à la "*France des patriotes*"⁶. Nombreux sont ceux qui ne partagent pas les opinions de Gambetta. Ce peuvent être d'anciens fonctionnaires impériaux, tel le comte de Belleval qui, à peine nommé sous-préfet de Montbéliard par Napoléon III, est démis de ses fonctions par le nouveau régime : trouvant indigne de s'abriter derrière la loi qui le protège en tant que père de famille, il s'engage comme simple soldat dans les Francs-tireurs de Neuilly-sur-Seine, troupe commandée par un de ses amis, et dont il deviendra ultérieurement le chef après la mort au combat de ce dernier. Ce peuvent être des monarchistes comme le comte de Foudras, ancien officier de cavalerie retiré en Belgique, d'où il revient former un corps franc dans la région du Mans : il entend suivre "*l'exemple des fanatiques de Ferdinand VII et des guérilleros de Juarez (...), renouve-*

⁵ Service historique de la Défense, carton Lx 138.

⁶ Pour reprendre le titre du livre de François Caron, Paris, Fayard, 1985.

ler les exploits des Vendéens et des Chouans”⁷. Dans le même registre, il faut mentionner le corps essentiellement vendéen et breton constitué par M. de Cathelineau, que l’historiographie rapproche souvent des Zouaves pontificaux commandés par le colonel de Charrette. De fait, les noms de leurs chefs renvoient à l’insurrection contre-révolutionnaire de 1793 et leur recrutement traduit une grande proximité idéologique, religieuse et géographique. Mais, bien que les hommes de Charrette aient été surnommés les Volontaires de l’Ouest, ils ne peuvent être considérés comme des francs-tireurs *stricto sensu* puisqu’ils étaient issus d’une unité régulière de l’ancienne armée impériale, constituée en vue de défendre les États du Pape. De nombreux prêtres se lancent aussi dans l’aventure, sans toutefois prendre les armes comme l’avait fait le clergé espagnol lors de la lutte contre les armées napoléoniennes. À l’instar de l’abbé Sterlin en Picardie, ils se consacrent à la collecte de l’information, donnent un soutien logistique et moral aux combattants ou cachent des armes, dans les clochers notamment⁸.

La diversité sociologique des francs-tireurs n’est pas moindre. Ledeuil, un engagé de Paris, évoque ainsi la composition de son corps : “*Étudiants, artistes, commis, ouvriers, anciens soldats (...) toutes les classes s’y trouvaient confondues dans un seul vœu : la délivrance du pays*”⁹. L’élément populaire semble dominer dans cette évocation sommaire, impression confirmée par l’énumération très précise que Belleval fait des Francs-tireurs de Neuilly : “*un voyageur de commerce, deux entrepreneurs, un agent-voyer, un étudiant, quatre clercs de notaire, un photographe, neuf peintres en bâtiments, six coiffeurs, un tailleur de pierre, six horlogers, deux imprimeurs sur étoffe, deux ferblantiers, un jardinier, un charpentier, un menuisier, trois bouchers, deux plombiers, cinq blanchisseurs, un forgeron, un emballer, un cocher d’omnibus, deux couvreurs, trois boulangers, deux charrons, deux tisseurs, un papetier, huit journaliers, cinq mécaniciens, un tanneur, un paveur, trois commis, un serrurier, un bijoutier, un cordonnier, un passementier, un marchand de porte-*

⁷ Comte de Foudras, *Les Francs-tireurs de la Sarthe*, Châlons-sur-Saône, Mulcey, 1872, p. 160.

⁸ Abbé Sterlin, *Souvenirs de la campagne 1870-1871*, Montdidier, Radenez, 1872, pp.26-27.

⁹ Edouard Ledeuil, *Campagne de 1870-1871, Châteaudun, 18 octobre 1870*, Paris, Sagnier, 1871, p. 3.

*monnaie et enfin un gymnasiarque*¹⁰. Mais comme nous l'avons vu, l'aristocratie est représentée à la tête des corps francs, et des notables bourgeois prennent également les armes, comme un certain M. Capron, pharmacien sexagénaire qui tente de fédérer ses concitoyens pour défendre leur village de Parmain (Val-d'Oise) ; à ses côtés combat un juge d'instruction en retraite âgé de 71 ans, Desmortier¹¹.

Ces deux derniers exemples montrent également que le mouvement transcende les générations. Le pharmacien Capron a d'ailleurs sous ses ordres un garçon de 12 ans¹² et M. de Cathelineau, comme d'ailleurs son ami M. de Salmon, sont accompagnés de leurs fils¹³. Plus étonnant encore, des femmes figurent parmi les francs-tireurs. Certaines suivent leurs maris en qualité d'infirmières, comme Madame de Cathelineau¹⁴. Mais d'autres l'accompagnent en tant que combattantes, ainsi une Madame N. promue sous-lieutenant dans la compagnie franche de son époux¹⁵. D'autres femmes francs-tireurs sont célibataires : Mademoiselle Lix, receveuse des postes devenue sous-lieutenant, s'illustre durant la bataille de Bourgonce (Vosges, 6 octobre 1870)¹⁶ et se mue en infirmière après le combat¹⁷. Un groupe de francs-tireurs du Jura est même commandé de main de maître par une femme lieutenant¹⁸. L'engagement des femmes peut tenir à des causes plus circonstanciées : un certain Pierre Bidault et sa fiancée, recherchés par les Prussiens pour avoir blessé un de leurs officiers trop entreprenant avec cette dernière, n'ont d'autre issue que de rallier le corps franc de Foudras¹⁹. Enfin, le feu de l'action peut amener des femmes à prendre les armes sans l'avoir prémédité, comme à Rambervilliers (Vosges, 13 octobre 1870) où elles

¹⁰ Comte de Belleval, *Journal d'un capitaine de francs-tireurs*, Paris, Lachaud, 1872, p. 16.

¹¹ E. Capron, *Défense de Parmain*, Paris, Dentu, 1872, p. 26.

¹² *Ibid.*, pp. 22-23.

¹³ Général de Cathelineau, *Le Corps Cathelineau pendant la guerre (1870-1871)*, Paris, Amyot, 1871, p. 85.

¹⁴ *Ibid.*, p. 319.

¹⁵ Belleval, *op. cit.*, p. 78.

¹⁶ Ch. Beauquier, *Guerre de 1870-1871. Les dernières campagnes dans l'Est*, Paris, Lemerre, 1873, p. 29.

¹⁷ Belleval, *op. cit.*, p. 74.

¹⁸ E. Lebrun, *Les Prussiens en France pendant la campagne de 1870-1871*, Nantes, Malnoë, 1872, p. 33.

¹⁹ Foudras, *op. cit.*, p. 76.

combattent aux côtés de leurs époux²⁰, ou à Pouilly (Côte d'Or, 30 octobre 1870) où elles défendent des barricades avec des enfants²¹.

La promotion de femmes officiers reflète le fonctionnement méritocratique des corps francs, lui-même lié aux caractéristiques du combat de partisans. Ce mode d'action nécessite autant de discipline que d'esprit d'initiative, car il consiste en actions décentralisées, menées par de petits groupes dont chaque membre doit faire preuve de sens des responsabilités et de lucidité. Comme par ailleurs ces groupes sont constitués sur la base du volontariat, leur cohésion repose largement sur l'exemplarité de leurs chefs. Dans l'armée régulière, note Cathelineau, l'officier commande à "*des hommes soumis et façonnés à la discipline depuis longtemps*"; dans un corps franc, il s'agit au contraire de "*conduire des volontaires, vos égaux, qui ne deviennent de très bons soldats qu'à la condition de s'en faire estimer*"²². L'estime mutuelle est indispensable aux irréguliers, car ils savent pertinemment que, n'étant pas couverts par la Convention de Genève de 1864, ils seront passés par les armes s'ils viennent à être capturés. Il leur faut donc pouvoir accorder une confiance totale à leur chef. C'est pourquoi Cathelineau avait pris le temps d'observer le comportement individuel de ses hommes avant de choisir des officiers parmi eux. Mais dans beaucoup d'autres corps, l'élection semble avoir été le mode normal de désignation du chef. Certains, tel Belleval, furent même bombardés officiers contre leur gré. Le revers de la médaille était que toute défaillance réelle ou supposée de l'officier pouvait amener son remplacement, d'où parfois un climat d'intrigue nuisible à la cohésion du corps franc. Par exemple, Ledeuil reproche au comte de Lipowski d'avoir intrigué contre son supérieur pour se faire élire chef des Francs-tireurs de Paris avant de démeriter lors de la bataille de Châteaudun ; d'où sécession d'une partie de la troupe, qui se rebaptisa Francs-tireurs de Paris-Châteaudun.

²⁰ Belleval, *op. cit.*, pp. 83-84.

²¹ Charles Perchet, *Les Combats en Bourgogne. Un homme brûlé vif*, Dijon, Demeurat, 1871, p. 2.

²² Cathelineau, *op. cit.*, p. 132.

La vie en campagne

L'habillement

Qu'elle débouche sur l'incorporation aux troupes régulières ou sur la constitution de corps francs, la levée en masse nécessite d'immenses ressources matérielles et représente un important coût à supporter pour un pays partiellement envahi. Les unités de francs-tireurs sont donc confrontées à diverses difficultés logistiques. Sur le plan vestimentaire, la plus grande diversité prévaut. Par commodité mais aussi souci identitaire, beaucoup conservent certains attributs de leurs régions ou pays d'origine : les Bretons se remarquent à leur grand chapeau, les Ardéchois à leur ceinture de flanelle rouge... Plus pittoresques encore, "*les francs-tireurs venus de Montevideo, de Buenos-Ayres, du Brésil portent le puncho américain, le chapeau de feutre à plume d'or et le revolver à la ceinture*". D'autres ont des guêtres jaunes, des capes grises ou rouges et des chapeaux pointus à rubans ou plumes d'aigle qui leur donnent "*l'apparence de bandits calabrais*". D'autres encore, en dépit de leurs épaisses fourrures, ne sont pas "*des trappeurs de l'Ouest du grand désert américain*" mais... des partisans nantais²³ !

Plus la guerre dure toutefois, plus les corps francs tentent de se donner des tenues adaptées. Dès sa prise de commandement, Cathelineau fixe des normes vestimentaires privilégiant le noir et le bleu foncé, choix imité par un grand nombre d'autres groupes de francs-tireurs, d'où leur sobriquet d'"*hirondelles noires*" ou d'"*hirondelles de la mort*"²⁴. Certaines compagnies se font même donner des uniformes de l'armée régulière "*afin d'éviter aux prisonniers le sort que l'ennemi réserve aux francs-tireurs, c'est-à-dire la mort accompagnée d'horribles tortures*"²⁵ (sort qui d'ailleurs menace des quidams, souvent des maires ou adjoints peu prompts à céder aux exigences allemandes et pris de ce fait pour des partisans²⁶). Ainsi équipés cependant, les corps francs perdent l'avantage de pouvoir se fondre dans la popula-

²³ Auguste Foubert, *Vandales et vautours ou l'invasion, par un Franc-tireur du Corps Lipowski*, Rennes, Leroy et fils, 1871, p. 104.

²⁴ Ernest de Lipowski, *La Défense de Châteaudun, suivie du rapport officiel*, Paris, Schiller, 1871, p. 6.

²⁵ Belleval, *op. cit.*, p. 78.

²⁶ Abbé Garreau, *Les 40 otages de la Prusse à Beaune-la-Rolande*, Orléans, Herluison, 1873, p. 21.

tion ; ils doivent par conséquent se retirer en des lieux difficilement accessibles, mais les conditions de vie y sont très rudes. Un bon exemple en est donné par la compagnie de Belleval qui, tapie aux alentours de Besançon en novembre-décembre 1870, enregistre plusieurs décès par “congélation”²⁷.

L'armement

Les besoins des francs-tireurs en fusils et en munitions sont d'autant plus difficiles à satisfaire qu'ils sont concomitants à ceux des armées mises sur pied par le Gouvernement de Défense nationale et qu'une grande quantité de matériel a été perdue lors des redditions de Sedan, de Strasbourg et de Metz. Pour relever le défi, le pays déploie des trésors d'énergie. Toutes les ressources disponibles sont mobilisées, les marins enrôlés à terre et les arsenaux réorganisés. À Brest par exemple, “*les divers services du port redoublèrent d'activité (...). Dix mille ouvriers, en moyenne, furent employés dans les divers ateliers. Là, comme dans tous les bureaux, le travail de nuit s'ajouta à celui du jour, même les jours fériés*”, ce qui permit non seulement la mise en état de défense du port breton mais encore “*l'expédition d'un matériel considérable aux diverses armées*”²⁸. Sans doute faut-il entendre par là les armées régulières, jugées prioritaires. Les francs-tireurs, quant à eux, dépendent du bon vouloir des autorités. Le capitaine Wolowski, du corps franc des Vosges, n'a pas de mal à équiper son bataillon en septembre 1870, car il est appuyé par le préfet d'Épinal. Deux mois plus tard cependant, ayant reçu de Gambetta lui-même la mission de constituer un escadron d'éclaireurs à cheval, il se heurte à l'intendance militaire de Besançon qui refuse de lui céder chevaux, selles et harnachements : il lui faut se rendre à Lyon pour obtenir une demande écrite du ministre de la Guerre²⁹. En octobre, les “*militaires en chambre*” de Besançon avaient également refusé à Belleval les Chassepot dont regorgeaient pourtant les magasins, et qui lui furent cédés après un changement de commandement³⁰. Aussi de

²⁷ Belleval, *op. cit.*, p. 135.

²⁸ P. Levot, *Participation du port de Brest à la guerre de 1870-1871*, Brest, Lefournier aîné, 1872, pp. 7 et 32.

²⁹ Ladislas Wolowski, *Corps franc des Vosges*, Paris, Laporte, 1871, pp. 7-8 et 55.

³⁰ Belleval, p. 90.

très nombreux francs-tireurs ne sont-ils équipés que de leur fusil de chasse, expédient qui facilite certes l'approvisionnement en munitions, mais ne donne évidemment ni la même puissance ni la même cadence de feu qu'une arme de guerre. D'autres s'équipent grâce aux prises faites sur l'ennemi, qu'il s'agisse de chevaux, d'armes ou de munitions.

La nourriture

Les unités irrégulières dont la constitution a été avalisée par le gouvernement reçoivent de ce dernier une solde : celle des officiers est la même que dans l'armée régulière ; pour le reste, les sergents-majors touchent 1,70 franc par jour ; les sergents 1,40 ; les caporaux 1,20 ; les soldats 1. Un prélèvement uniforme de 10 centimes par homme et par jour permet de constituer une cagnotte pour parer aux imprévus, car le versement de la solde est très aléatoire, soumis qu'il est aux péripéties des opérations et à la disponibilité du numéraire³¹. En conséquence, les unités reconnues par le gouvernement ont l'autorisation de procéder à des réquisitions. Cependant, ce procédé est évidemment très mal vu de la population, qui doit déjà se plier aux exigences de l'envahisseur. En octobre 1870, raconte Foudras, des paysans beaucerons refusèrent de ravitailler les francs-tireurs : *“Ils partageaient également leur haine entre les Prussiens et nous : comme les premiers, nous étions des gens incommodes, des gâcheurs de paille et des brûleurs de bois. La guerre, au fond, ne regardait pas les paysans (...). Ils faisaient la sourde oreille et n'en cachaient pas moins leurs provisions. Pour eux, tout soldat qui avait besoin de quelque chose était un ennemi”*³². Or, le soutien de la population est une carte essentielle dans le jeu des francs-tireurs. Ils essaient donc de recourir le moins possible aux réquisitions. Lorsque l'argent manque, il arrive que certains chefs de corps francs l'avancent sur leurs fonds propres. Là encore, les raids sur les arrières de l'ennemi sont un moyen de se procurer vivres et ressources financières.

Quant aux groupes constitués au pied levé dans les campagnes, à des fins d'autodéfense, ils n'ont généralement pas pu ou pas voulu demander une reconnaissance officielle et ne reçoivent

³¹ *Ibid.*, p. 17.

³² Foudras, *op. cit.*, pp. 32-33.

donc pas de subsides : ils doivent vivre sur leurs propres moyens. Heureusement, leurs besoins logistiques sont bien moindres que ceux des corps francs reconnus, puisqu'ils agissent au plus près de leur cadre de vie ordinaire et ne sont armés que de fusils de chasse.

LES BLOCAGES

Une situation confuse

Les tensions politiques

Les difficultés rencontrées par les francs-tireurs tiennent d'abord à leurs relations souvent difficiles avec les autorités civiles. Ces dernières, on l'a vu, ne font pas toujours preuve d'esprit d'initiative, vertu que la désorganisation provoquée par la défaite et l'inertie héritée de l'administration impériale ne favorisent guère. Mais il y a aussi le vent d'ostracisme et de partialité qu'amène tout changement de régime. L'administration du Gouvernement de Défense nationale n'échappe pas à cette tendance : sa réticence à aider les corps francs est manifeste lorsque leurs chefs n'appartiennent pas à la mouvance républicaine. Tel est le cas de Cathelineau, dont le projet de corps franc a pourtant été avalisé par le Gouvernement le 22 septembre 1870, mais dont le nom à connotation contre-révolutionnaire et le catholicisme militant indisposent le préfet d'Angers : *“C'est le drapeau blanc que vous levez, Monsieur de Cathelineau ; je ne puis d'aucune façon me plier à vos désirs (...). Vous parlez dans votre déclaration de la Sainte Vierge, mais c'est le paroxysme religieux ; ne parlez pas de la Sainte Vierge ; dites que la République (...) est pour le moment le seul gouvernement possible, et je serai le premier à vous favoriser”*³³. Cathelineau s'adresse alors au préfet de Nantes, mais ce dernier, prévenu par son collègue d'Angers, écrit aux maires de Vendée le 25 septembre pour leur demander de boycotter son entreprise de recrutement³⁴. Cathelineau décide alors de plaider sa cause à Tours, auprès des autorités gouvernementales. Le 28 de fait, Crémieux envoie aux préfets un rappel à l'ordre : *“Il ne s'agit en ce moment que de faire la guerre aux Prussiens, laissons toutes nos opinions*

³³ Cathelineau, *op. cit.*, p. 17.

³⁴ *Ibid.*, pp. 27-28.

*se réunir pour libérer notre sol sous le drapeau de la France (...). Ne nous fâchons pas de ce que des Français catholiques invoquent la Sainte Vierge pendant que des Français libéraux invoquent la sainte liberté*³⁵.

Les tensions idéologiques divisent également les partisans eux-mêmes. Elles sont particulièrement vives entre Français de sensibilité conservatrice et garibaldiens. Lorsque Garibaldi arrive à Besançon le 14 octobre 1870, précédé d'une rumeur selon laquelle il va prendre le commandement de tous les corps francs de la région, le préfet du Doubs invite le comte de Belleval à l'accueillir. Cela met en fureur l'ancien fonctionnaire impérial qui, se souvenant de Mentana³⁶, déteste "l'illustre ganache", "ses compagnons de révolution" et autres "bandits italiens" : "Je réponds par un refus formel, déclarant qu'en outre du mépris profond que j'éprouve pour cet aventurier, je ne servirai jamais sous les ordres d'un étranger"³⁷. Peu après, l'armée du général Cambriels se replie sur la Loire : ne restent plus dans les Vosges que des étrangers, des mobiles et des francs-tireurs regroupés sous l'autorité théorique de Garibaldi. "Rien de plus hétérogène que la composition de cette armée, ramassis sans cohésion de soldats de toutes armes et de toutes nationalités", note Beauquier avec un évident dégoût pour la caravane qui accompagne le révolutionnaire italien³⁸. A fortiori les garibaldiens sont-ils peu appréciés des réguliers : le 4 décembre 1870, à La Charité sur Loire, plusieurs cavaliers du 1^{er} régiment d'éclaireurs à cheval sont blessés lors d'une rixe avec "cette troupe indisciplinée"³⁹.

L'ingérence du pouvoir dans la conduite des opérations

Un autre problème vient de l'hypercentralisation qui caractérise le nouveau Gouvernement : soucieux d'asseoir leur autorité, Gambetta et Freycinet essaient de conduire eux-mêmes les opérations. Comme l'illustre l'affaire Cathelineau, cela pousse les exécutants à solliciter l'arbitrage gouvernemental pour régler n'importe quel différend, d'où grosse dépense d'énergie dans des

³⁵ *Ibid.*, pp. 29-30.

³⁶ Bataille ayant opposé les garibaldiens aux troupes françaises que Napoléon III avait envoyées en Italie pour protéger les États pontificaux.

³⁷ Belleval, pp. 86-88.

³⁸ Beauquier, *op. cit.*, p. 71.

³⁹ Colonel de Bourgoing, *Souvenirs*, Nevers, Barthe et Brulfert, 1871, p. 44.

tâches secondaires au détriment des objectifs majeurs. En novembre 1870, Gambetta prête attention au rapport alarmiste que lui fait un capitaine de francs-tireurs : aux dires de ce dernier, un très important contingent prussien se masserait face à l'armée de la Loire du général d'Aurelle de Paladines. Bien qu'aucun élément tangible ne confirme le propos d'un homme dont le corps franc ne se trouve pas dans le secteur prétendument menacé, le ministre de l'Intérieur prend peur et harcèle d'Aurelle de Paladines, puis le court-circuite en donnant directement des ordres aux unités placées sous ses ordres⁴⁰. Ces dysfonctionnements au niveau national se retrouvent au niveau départemental, où des préfets s'improvisent maladroitement stratèges.

Les reproches faits à l'administration doivent cependant être relativisés, car la responsabilité des blocages apparaît souvent partagée. Beaucoup de chefs d'unités irrégulières refusent en effet de collaborer avec les autorités civiles au motif qu'ayant été nommés commandants de corps par le Gouvernement, ils ne relèvent que du ministre de la Guerre. Semblablement, l'indépendance ou tout au moins l'autonomie des corps francs les empêche de coordonner leurs efforts : lorsqu'il s'agit d'arrêter une décision, chacun y va de sa proposition et se montre convaincu de sa justesse. Dans des conditions aussi troublées, les rapports entre préfets et francs-tireurs sont largement affaire de personnes. Emblématique à cet égard est le cas de Georges, préfet des Vosges : pour certains francs-tireurs, son énergie et sa lucidité en font l'homme de la situation ; d'autres au contraire voient en lui un irresponsable qui, au lieu d'administrer son département, joue au "général en chef" et "ne respire que combats et massacres"⁴¹. Rien d'étonnant dès lors à ce que trois compagnies franches présentes à Saint-Dié le 22 septembre 1870 soient incapables de s'entendre alors que, réunies, elles auraient pu s'opposer efficacement à l'envahisseur⁴².

⁴⁰ Général d'Aurelle de Paladines, *La Première Armée de la Loire*, Paris, Plon, 1872, pp. 58 et suiv.

⁴¹ Belleval, *op. cit.*, p. 32.

⁴² *Ibid.*, p. 33.

Le défaitisme

S'il est reproché à certains fonctionnaires de jouer aux soldats et de pécher par excès de bellicisme, d'autres en revanche sont critiqués pour leur faiblesse, voire pour leur lâcheté. L'exemple le plus significatif en est la reddition de Chartres en novembre 1870, ainsi racontée par Foudras : *“Une voiture, sur laquelle flotte un drapeau d'ambulance, passe rapidement devant nous : elle emmène le préfet et le maire (...). ‘Vous n'allez pas vous rendre, au moins ?’, crient les francs-tireurs avec animation (...). ‘Non, mes amis, vous pouvez être tranquilles !’, répond M. E. Labiche. Une demi-heure ne s'était pas écoulée que nous apprenions que le préfet venait de conclure avec le général Wittich une convention en vertu de laquelle les troupes régulières et irrégulières pourraient quitter la ville, qui ne serait frappée d'aucune contribution en argent, et que les réquisitions ne devraient être faites que par l'intermédiaire de la municipalité”*⁴³. On voit bien ici les motivations du maire et du préfet : éviter des combats dans Chartres, minimiser le coût de la guerre pour leurs administrés et éloigner les francs-tireurs qui font courir à la population le risque de représailles. De notoriété publique en effet, extorsion, pillage et incendie sont le lot commun des villes qui résistent à l'envahisseur. Mais les volontaires qui ont répondu à l'appel de Gambetta vivent comme une trahison la défection de fonctionnaires apeurés. Les jours suivants, un article paru dans le *Journal d'Alençon* incrimine la lâcheté du préfet Labiche, lequel riposte par des manœuvres visant à discréditer les francs-tireurs auprès de Gambetta et des populations villageoises⁴⁴.

L'autre moyen de ne pas combattre est, pour les maires et les préfets, d'ordonner à la garde nationale de déposer les armes. Cette troupe avait initialement suscité un vif enthousiasme : *“Partout demandait-on à grands cris des armes (...). Il y avait, il faut le dire, dans ces réclamations, une forte dose de fanfaronnade (...). Plus on croyait l'ennemi éloigné et plus on exigeait des armes pour une résistance qu'on s'imaginait, peut-être de bonne foi (...), pouvoir lui opposer (...). La suite a malheureusement prouvé que dans presque toutes les localités, ces fusils (...) furent livrés aux Prussiens à la première réquisition, ou envoyés en toute hâte au chef-lieu du département à la première alerte”*,

⁴³ Foudras, pp. 21-22.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 62 et 128-129.

écrit Beauquier⁴⁵. Dès le 28 septembre 1870, Wolowski note que la garde nationale des Vosges “comme partout ailleurs (...) ne se regardait pas comme un corps appelé à combattre. Elle n’attribuait ce devoir qu’aux soldats de l’armée. C’est pourquoi elle déposait si facilement les armes devant la plus petite patrouille ennemie”⁴⁶.

Il arrive que les chefs de corps francs prennent sur eux de s’opposer aux décisions des autorités défaitistes. À la mi-octobre 1870, Lipowski fait restituer à la garde nationale les armes collectées par la municipalité de Châteaudun⁴⁷. Le 4 novembre de même, Foudras écrit à Gambetta pour dénoncer “l’incroyable conduite du maire de Cloyes”, qui a désarmé la garde nationale. Le ministre de l’Intérieur et de la Guerre donne aussitôt raison à l’officier et l’autorise “à agir avec une extrême fermeté”⁴⁸.

Notons à l’inverse que certains maires encouragent l’action des corps francs, ainsi celui de Mézières qui, “dans l’impossibilité où il se trouvait de se défendre, avait confié les armes de la commune aux francs-tireurs, afin de n’être point obligé de les rendre à l’ennemi”. La sanction ne se fait pas attendre : les Prussiens soumettent la ville à un “bombardement sans pitié” et contraignent le maire, “le pistolet sous la gorge, (...) à mettre le feu à sa maison”⁴⁹.

Réguliers et irréguliers : des relations parfois difficiles

Les contacts entre soldats de métier et francs-tireurs peuvent eux aussi être tendus. Nombreux chez les premiers sont ceux qui se méfient des seconds, dont ils n’apprécient pas l’action peu conventionnelle et qu’ils jugent peu fiables. Avec la meilleure volonté du monde en effet, il arrive que les corps francs gênent l’armée, par exemple en attirant l’attention des Prussiens sur les zones où elle se déploie. En retour, les partisans voient souvent les réguliers comme des fiers-à-bras incompetents. Le 19 septembre 1870, un certain commandant Perrin arrive d’Épinal à Raon, où se trouvent réunis 3 000 gardes mobiles et 800 francs-tireurs. Très rapidement, raconte Belleval, il devient le “cauche-

⁴⁵ Beauquier, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁶ Wolowski, *op. cit.*, pp. 8-9.

⁴⁷ Lipowski, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁸ Foudras, *op. cit.*, p. 41.

⁴⁹ Lebrun, *op. cit.*, pp. 11-12.

mar” de ses hommes tant les marches et contremarches inutiles qu’il leur impose les épuise et les démoralise⁵⁰. Leur “*exaspération*” éclate dès le 5 octobre, lorsque Perrin reçoit l’ordre d’aller reconnaître l’ennemi : “*Il demande trois de ces compagnies franches dont il faisait si peu de cas (...). La mienne est la première. Sans m’être entendu avec mes deux collègues, je refuse de marcher avec lui et ils en font autant*”⁵¹. Le 12 novembre, Perrin replie sa brigade sur Besançon au lieu de défendre Belfort. Écœurés par tant de médiocrité, les francs-tireurs de la Seine décident de lui fausser compagnie et de rallier l’armée de la Loire à marche forcée : “*S’il y aura plus de risques à courir, il y aura aussi plus de services à rendre*”⁵².

Parmi les carences de l’armée régulière, il faut mentionner son ignorance presque complète du rôle stratégique des chemins de fer. Ayant assimilé les leçons de la guerre de Sécession, les Prussiens ont des unités spécialisées dans l’exploitation, la destruction et la réparation des voies ferrées, sur lesquelles leurs transports d’hommes et de matériels s’effectuent avec une promptitude et une précision remarquable. Tel n’est pas le cas de l’armée française, qui, pour cette raison, ne semble pas se douter du parti que l’ennemi peut tirer des voies ferrées et les leur abandonne sans même détruire les ouvrages d’art (notamment le tunnel d’Hommarcing reliant l’Alsace et la Lorraine). Avec la chute de Toul et de Strasbourg, les 23 et 28 septembre 1870, la ligne Paris-Strasbourg tombe pratiquement intacte aux mains des Prussiens : cela facilite le ravitaillement de leurs troupes autour de la capitale, assiégée depuis le 19 septembre. Dans la seconde quinzaine d’octobre, Emile Georges, préfet des Vosges, suggère de lancer un raid pour couper le nœud ferroviaire de Toul, qui articule la ligne Paris-Strasbourg et les lignes de Metz à Dijon et de Metz à Epinal. La réussite de cette opération ne laisserait à l’envahisseur que la ligne secondaire des Ardennes, mais la proposition est rejetée comme farfelue. Le 27 octobre, la chute de Metz libère d’importants effectifs ennemis aussitôt dirigés vers l’Ouest : “*Cette ligne [Paris-Strasbourg] devenait pour les Allemands plus importante que jamais ; ils le savaient et ne négligeaient rien pour en assurer la défense et le fonctionnement. Des*

⁵⁰ Belleval, p. 68.

⁵¹ Belleval, pp. 92-93.

⁵² *Ibid.*, pp. 118-119.

postes étaient échelonnés sur tout son parcours ; des sentinelles gardaient jusqu'aux plus petits ouvrages d'art ; enfin, pour se mettre à l'abri de toute tentative de déraillement, on sait qu'ils forçaient les notables des villes de Champagne et de Lorraine à monter sur les locomotives et à accompagner les trains⁵³. En novembre, des partisans proposent de faire sauter soit le tunnel de Foug (9 km à l'Ouest de Toul), soit le pont de Fontenoy-sur-Moselle (7 km à l'Est de Toul), mais le général Arbelot, commandant la place de Langres, leur refuse par deux fois les 400 kg de poudre nécessaires. Il faut attendre le 10 janvier 1871 pour qu'une intervention du Gouvernement fasse plier cet officier⁵⁴ : deux mois se sont écoulés durant lesquels les mauvais rapports entre réguliers et irréguliers ont laissé les Allemands libres de diriger vers Paris assiégé hommes, chevaux, vivres, artillerie lourde, munitions, et évacuer leurs blessés.

Les choix de Gambetta

Quelle stratégie pour les corps francs ?

Au lendemain de la chute de l'Empire, le lieutenant-colonel Chenet, déjà cité, avait développé une réflexion poussée sur le bon usage des corps francs. *“La grande guerre en ligne est impossible pour la France pendant au moins trois mois”*, écrivait-il, puisqu'une partie de l'armée régulière avait capitulé à Sedan, une autre était assiégée dans Strasbourg et le reste, stationné à Metz, ne pouvait faire la décision à lui seul. La levée en masse donnerait certes 900 000 hommes, mais on ne pouvait précipiter leur instruction sous peine d'en faire *“un troupeau de moutons qu'on conduira à la boucherie”*. Toute la question était donc d'occuper les Prussiens pendant le trimestre nécessaire à la formation de ces nouvelles troupes. On y parviendrait en faisant harceler l'ennemi par les corps francs : *“Ces guérillas seraient lancées en enfants perdus sur les flancs et les derrières de l'armée prussienne, qui n'aurait ni trêve ni repos. Oui, cette fameuse armée prussienne serait bien vite déconcertée par cet ennemi invisible qui la forcerait à se garder partout et qui la*

⁵³ E. Rambeaux, *La Guerre de partisans en Lorraine. Le pont de Fontenoy (1870-1871)*, Nancy, Berger-Levrault, 1873, p. 3.

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 6-18.

détruirait en détail. La tactique prussienne est celle de la grande guerre, mais attaquées de tous côtés et ne trouvant de résistance nulle part, ces masses frappaient dans le vide. Nos guérillas, au moment du choc, battraient en retraite avec une confusion apparente pour se rallier sur un point indiqué d'avance par le chef (...). Un espionnage bien fait préviendrait les guérillas des mouvements des troupes ennemies, et nos corps francs massés tomberaient à l'improviste sur chaque corps prussien isolé. Ainsi, les Prussiens ne pourraient plus conserver intactes ces formidables réserves qui, dans la guerre en ligne, viennent donner le coup mortel à nos troupes épuisées pour avoir lutté à un contre trois ; ces formidables réserves (...), ce sont elles surtout qui deviendraient l'objectif perpétuel de nos guérillas (...). Lorsque cette belle armée prussienne aurait été travaillée par nos guérillas pendant trois mois, les hommes de la levée en masse pourraient entrer en ligne et compléter leur défaite, car ils auraient eu le temps (...) d'apprendre les manœuvres d'ensemble indispensables à une armée régulière"⁵⁵. Il était sans doute optimiste de penser pouvoir faire jeu égal avec les Prussiens en alignant une armée formée en si peu de temps, mais du moins le schéma général était-il cohérent. Le Gouvernement de Défense nationale allait-il l'adopter ?

Des dangers de la guérilla

Le 21 septembre 1870, l'amiral Fourichon, membre de la Délégation du Gouvernement de défense nationale établie à Tours, conseille à ses commandants d'utiliser les gardes mobiles comme des partisans dont le rôle est moins de combattre l'ennemi en masse que de le harceler en détail en enlevant ses convois, en lui tendant des embuscades ou en sabotant les voies ferrées ; il décrit les qualités nécessaires aux partisans, vigueur, intelligence, rusticité, ruse. Le 26, Gambetta donne des instructions analogues à la Délégation de Paris. Le 28, la décision d'accorder une solde aux francs-tireurs et une commission régulière à leurs officiers traduit la volonté de voir se développer la guérilla. Or, le lendemain, Gambetta rend publique une décision radicalement différente de ce que le Gouvernement encourageait depuis presque un

⁵⁵ Cité par Robert Middelton, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, Balitout, 1871, pp. 14-15.

mois : l'incorporation des corps francs aux armées régulières de la Loire et de l'Est. *“La délégation du Gouvernement de la Défense nationale (...), attendu qu'il ne peut exister sur le territoire de la République aucune force armée qui ne soit subordonnée à un pouvoir régulier ; attendu que les opérations des francs-tireurs doivent, pour se combiner utilement avec celles des autres armées, être dirigées par l'autorité militaire, décrète [que] les compagnies de francs-tireurs seront mises à la disposition de M. le ministre de la Guerre et soumises, au point de vue de la discipline, au même régime que la garde nationale mobile”*⁵⁶.

Acteur et historien de la guerre de 1870-1871, le célèbre stratège allemand Colmar von der Goltz a cru pouvoir expliquer cette volte-face de Gambetta par des considérations militaires : *“Gambetta connaissait bien ses milices, il savait qu'il ne pouvait en exiger immédiatement la victoire. C'est à lui qu'appartient le mot connu : ‘Les succès ne s'improvisent pas’ (...). Il ne croyait qu'à la supériorité technique de l'armée prussienne, supériorité que l'on peut certainement vaincre, si les moyens sont assez grands”*. En d'autres termes, Gambetta aurait recherché une lutte du fort au fort sans voir que la France n'en était plus capable : *“C'est en cela que consista la plus grande erreur du dictateur, erreur qui lui fit commettre les fautes les plus dangereuses et lui prépara les désillusions les plus amères”*⁵⁷. De nos jours, l'explication a été reprise par le grand historien militaire britannique Michael Howard : *“L'obsession de délivrer Paris à tout prix détourne Gambetta de la guérilla. Il s'obstine à constituer de lourdes armées pour affronter de façon conventionnelle et le plus rapidement possible les armées prussiennes sur le champ de bataille”*⁵⁸.

Ces analyses ne semblent pas tenir compte d'un facteur essentiel, la situation politique. Le chaos dans lequel se trouve le pays donne libre cours aux excès en tous genres, car les courants radicaux, communistes et anarchistes comprimés depuis 1848 y voient l'occasion de relever la tête. La tentation est apparue dès les défaites de l'armée impériale à Spicheren et Woerth (6 août 1870) : le lendemain et le surlendemain, Gaston Crémieux a

⁵⁶ Cité par le général Martin des Pallières, *Campagne de 1870-1871*. Orléans, Paris, Plon, 1872, p. 349.

⁵⁷ Colmar von der Goltz, *Gambetta et ses armées*, Paris, Imprimerie Nouvelle, 1877, pp. 428-429.

⁵⁸ Cité par M. Howard, *op. cit.*, p. 250.

vainement tenté de proclamer la République et d'instaurer une Commune révolutionnaire à Marseille. Après la chute de l'Empire, la cité phocéenne est redevenue un foyer d'agitation où, selon un contemporain de sensibilité conservatrice, brigands et intrigants tentent d'instrumentaliser les corps francs au nom du droit du peuple souverain à l'autodéfense en l'absence d'un gouvernement démocratiquement élu. À cette fin, les agitateurs marseillais constituent une Ligue du Midi qui prétend fédérer les départements du sud de la France⁵⁹. Le 4 septembre 1870, d'autre part, une délégation de l'Internationale a demandé la levée en masse ; le 7, Blanqui a publié un texte intitulé *La Patrie en danger*, qu'il a significativement daté du 20 fructidor an 78 ; le 15, Bakounine est arrivé à Lyon et y a mis sur pied avec d'autres internationalistes un "Comité de salut de la France" prônant l'abolition de l'État au profit de communes révolutionnaires. Ce dernier mouvement échoue le 28 septembre, veille de la publication du décret incorporant les corps francs aux armées régulières. La coïncidence n'est évidemment pas fortuite. Gambetta a beau parler, le 11 octobre encore, de "*faire de la France une grande guérilla*"⁶⁰, prôner durant tout le conflit la "*lutte à outrance*" ou affirmer à la fin de janvier 1871 que "*seul le souffle de la révolution peut nous sauver*"⁶¹, il redoute que l'extrême-gauche ne plonge le pays dans une guerre civile dévastatrice. C'est avant tout pour conjurer ce péril qu'il entend reprendre autorité sur les francs-tireurs.

Le décret du 29 septembre doit également permettre d'enrayer la dérive criminelle de certains corps francs, que les difficultés de ravitaillement peuvent pousser à la maraude et de là au pillage pur et simple, selon un processus déjà avéré au Moyen Âge. Des bandits de grand chemin usurpent même la qualité de francs-tireurs pour écumer les campagnes, brutaliser les paysans et voler l'État. L'incorporation est un bon moyen de faire cesser ces comportements, puisqu'elle soumet les partisans au code de justice militaire ou, s'ils refusent de se soumettre, les met *ipso facto* hors-la-loi. Enfin, cette mesure peut être vue comme une

⁵⁹ Robert Middelton, *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, Balitout, 1871.

⁶⁰ Cité par M. Howard, *op. cit.*, p. 250.

⁶¹ Jean-Yves Guiomar, *L'Invention de la guerre totale*, Paris, Editions du Félin, 2004, p. 243.

garantie juridique pour les francs-tireurs tombés aux mains de l'ennemi.

Des difficultés persistantes

Le décret du 29 septembre est accueilli favorablement par de nombreux militaires. Les uns y voient un moyen de faire respecter l'ordre public, à l'instar du général Martin des Pallières, qui forme une compagnie de 150 éclaireurs réguliers choisis parmi les meilleurs marcheurs et les meilleurs tireurs pour "*maintenir dans le devoir*" les corps francs adjoints à sa division⁶². D'autres apprécient de pouvoir enfin coordonner la "grande guerre" menée par leurs troupes et la "petite guerre" des partisans : ainsi le général d'Aurelle de Paladines, le 9 novembre 1870, constitue-t-il la quasi-totalité des corps francs de l'armée de la Loire en une entité autonome mais non indépendante, dont il confie le commandement à Cathelineau⁶³. Leur mobilité est un atout précieux lorsqu'il s'agit de combler rapidement un vide entre deux unités régulières, d'aller chercher du renseignement en avant de l'armée, etc.

L'incorporation ne résout pourtant pas, à loin près, l'ensemble des problèmes qui se posent à Gambetta. En toute logique, elle aurait dû amener le Gouvernement à rompre avec les corps francs non-incorporés aux troupes régulières. Dans les faits, on observe des entorses à ce principe, par exemple l'arbitrage déjà cité des autorités en faveur des francs-tireurs préparant le sabotage du pont de Fontenoy-sur-Moselle. Rien d'étonnant à cela dès lors que l'application du décret se heurte à trois blocages : d'abord, certains corps francs se trouvent trop éloignés des troupes régulières pour qu'une collaboration soit possible ; ensuite, les relations restent parfois trop tendues entre réguliers et irréguliers pour que ces derniers acceptent de jouer le jeu ; enfin, la confusion est telle dans le pays que Gambetta, en dépit de ses tendances ultra-centralisatrices, ne peut coordonner l'ensemble des opérations. Il se résigne donc à avaliser au coup par coup des initiatives locales.

Mais, de ce fait, le décret du 29 septembre ne peut remplir entièrement les fonctions que lui assignaient les autorités. Les

⁶² Martin des Pallières, *op. cit.*, p. 40.

⁶³ Cathelineau, *op. cit.*, p. 109.

menées subversives continuent, ainsi à Marseille où Esquiros, vétéran de 1848 nommé “administrateur supérieur du département” par Gambetta, laisse se développer une atmosphère insurrectionnelle et prend la tête de la Ligue du Midi. À la mi-octobre, Gambetta le remplace par Alphonse Gent, mais l’opposition entre modérés et révolutionnaires ne désarme pas au sein du conseil municipal. Le 1^{er} novembre 1870, l’annonce de la reddition de Metz provoque un affrontement entre la garde nationale, contrôlée par les premiers, et la garde civique, créée par les seconds. Un comité comprenant des membres de l’Internationale se constitue et décrète la Commune révolutionnaire. Il est rejoint par Cluseret, saint-cyrien qui, n’ayant pu dépasser le grade de capitaine dans l’armée française en raison de ses opinions républicaines, avait rallié Garibaldi lors de l’expédition des Mille, avait été promu lieutenant-colonel dans l’armée piémontaise, était ensuite devenu général de brigade nordiste pendant la guerre de Sécession et venait de participer au soulèvement de la Commune de Lyon aux côtés de Bakounine. Victime d’une tentative d’assassinat, Gent parvient néanmoins à reprendre le département en main.

En deuxième lieu, certains corps francs continuent à se signaler par leurs rapines. Le 13 novembre 1873, les autorités du Loiret demandent au général Michaud des renseignements sur les agissements de la compagnie de francs-tireurs d’Indre-et-Loire : *“Depuis qu’elle est dans ce pays, répond l’officier, cette compagnie s’est attirée par ses exigences, ses vexations et son inconduite, la haine et le mépris des populations (...). J’ai reçu à ce sujet des plaintes nombreuses qui me paraissent fondées. En conséquence, ma conviction est que cette compagnie a été jusqu’à présent plus nuisible qu’utile”*. Michaud recommande qu’elle soit envoyée en première ligne sous les ordres de Cathelineau, conformément à la décision prise peu auparavant par le général d’Aurelle de Paladines. En fait, Cathelineau ne verra jamais arriver la compagnie d’Indre-et-Loire et s’en plaindra à ses supérieurs, demandant des sanctions sévères contre ses chefs⁶⁴.

L’application aux corps francs de la discipline militaire peut d’ailleurs avoir des effets pervers, comme l’illustre l’affaire de la Guérilla d’Orient. Lors de sa constitution à Marseille, cette unité avait fait l’objet d’une tentative de prise de contrôle par un

⁶⁴ *Ibid.*, p. 270.

certain docteur Bordone, impliqué dans les mouvements subversifs qui agitaient alors la ville. Son fondateur, le lieutenant-colonel Chenet, y avait mis bon ordre, mais s'était de ce fait attiré la vindicte de l'aventurier. Ayant l'oreille de Garibaldi, ce dernier se vengea en faisant convoquer Chenet auprès du révolutionnaire italien durant les combats d'Autun, puis en le dénonçant aux autorités militaires pour abandon de poste devant l'ennemi. Traduit en conseil de guerre, Chenet fut déporté au bagne. Le réexamen de son dossier aboutit cependant à sa réhabilitation en avril 1871⁶⁵.

Au total, l'incorporation des corps francs aux armées régulières semble être souvent restée théorique. Les Prussiens ne s'y trompèrent pas, qui ne modifièrent en rien leur politique envers les francs-tireurs. On peut toutefois penser que cette mesure eut au moins un impact symbolique, en tant qu'affirmation de l'autorité du Gouvernement de Défense nationale.

TACTIQUES ET PROCÉDÉS DES CORPS FRANCS

Les espaces de la guérilla

Les milieux propices

Luttant par définition du faible au fort, les combattants de la guérilla doivent d'une part vivre cachés, d'autre part n'agir que par surprise, en utilisant au maximum le terrain comme multiplicateur de puissance. En cela, la montagne est leur milieu idéal. Espace accidenté, coupé et peu accessible, elle constitue un excellent refuge naturel et une zone de combat où il suffit de peu d'hommes pour obtenir des effets importants. À l'inverse, une armée régulière chargée de matériel ne peut y emprunter qu'un petit nombre d'itinéraires dont l'étroitesse ne lui permet guère de se déployer. Le relief, qui limite son champ de vision, l'empêche en outre de tirer pleinement parti de la portée de ses armes lourdes. Bref, la montagne annule une bonne partie de sa supériorité.

Les opérations de 1870-1871 confirmèrent à cet égard les remarques faites en 1823 par Le Mièrre de Corvey sur l'intérêt des Vosges⁶⁶. Les forces opérant dans ce massif pouvaient à la fois

⁶⁵ Middelton, *op. cit.*, *passim*.

⁶⁶ Le Mièrre de Corvey, *Des partisans et des corps irréguliers*, Paris, Anselin, 1823, pp. XXVIII-XXIX.

menacer la voie ferrée Paris-Strasbourg et inquiéter la population badoise en conduisant des raids sur l'autre rive du Rhin. Le général Trochu, ministre de la Guerre, l'avait bien compris, et avec lui le général Le Flô, qui, en septembre 1870, démantela une de ses brigades pour constituer des détachements aptes à opérer aux côtés des unités irrégulières déjà présentes dans la région. Leurs actions contre les communications prussiennes obligèrent le général von Werder à détacher d'importantes forces du siège de Strasbourg. La chute de cette ville (28 septembre) lui donna ensuite les moyens d'entamer une vaste campagne de nettoyage des Vosges. Or, au même moment, le général Cambriels préparait une attaque contre le chemin de fer Paris-Strasbourg. Les deux forces se rencontrèrent près de Saint-Dié. Cambriels fut refoulé sur Epinal, puis sur Besançon, mais les francs-tireurs et le mauvais temps ralentirent considérablement la progression des Prussiens vers la Franche-Comté. À la fin d'octobre finalement, le général von Werder choisit de s'engouffrer dans la vallée de la Haute-Saône plutôt que de s'aventurer dans le massif du Jura, à la rencontre probable d'autres corps francs qui eussent usé ses troupes de façon rédhibitoire.

Précisons toutefois que la montagne s'avéra un milieu difficile pour les partisans eux-mêmes, surtout lorsqu'ils manquaient d'entraînement ou étaient lourdement chargés. De plus, des obstacles – gros rochers roulés sur la route ou barricades de pierres sèches – avaient été établis de façon anarchique dans les Vosges. Faute de troupes en nombre suffisant pour les défendre, ces barrages ne pouvaient durablement arrêter les Prussiens, mais ils donnèrent beaucoup de désagrément aux francs-tireurs.

Outre la montagne, la forêt se prête bien à la guérilla : les étendues boisées de la Sologne fournirent une bonne base d'opérations aux partisans de 1870-1871. Quant au bocage, les Prussiens savaient quel usage en avaient fait les Vendéens et les Chouans moins d'un siècle plus tôt. C'est sans doute, avec la crainte d'un allongement excessif des lignes de communication, la raison qui a poussé Moltke à exclure d'emblée l'occupation permanente de "*provinces éloignées comme la Normandie, la Bretagne et la Vendée*"⁶⁷.

⁶⁷ Cité par Hermann Wartensleben, *Feldzug 1870-1871, Operationen der 1. Armee unter General von Manteuffel von der Kapitulation von Metz bis zum Fall von Péronne*, Berlin, Mittler und Sohn, 1872, pp. 128-129.

Les milieux hostiles

En plaine, et tout spécialement dans un paysage d'open-field, l'avantage va clairement aux forces régulières : elles voient l'ennemi de loin, peuvent l'engager au canon et déborder son dispositif s'il est trop ponctuel, ce qui est nécessairement le cas pour un groupe de partisans. La Beauce et les pays de Loire, qui furent l'un des principaux théâtres d'opérations de la guerre de 1870-1871, présentent ces caractéristiques. Les corps francs relevèrent le défi en se déplaçant de nuit et le plus rapidement possible, à pied, à cheval ou en chemin de fer. Du 5 au 10 octobre 1870 par exemple, les 700 francs-tireurs de Paris parcoururent plus de 300 kilomètres depuis Châteaudun, soit une moyenne journalière de 60 kilomètres, en harcelant tantôt le front, tantôt les flancs, tantôt même les arrières de Prussiens, qui ne comprenaient pas d'où ils pouvaient surgir⁶⁸. Leur ubiquité et la menace omnidirectionnelle qu'elle impliquait déstabilisèrent profondément l'ennemi : il fut porté à surestimer leur effectif réel et réagit en augmentant le volume de ses forces, sans pour autant mettre un terme à leurs agissements.

Le renseignement

Informateurs civils et réseaux d'espionnage

Un franc-tireur ne peut guère recourir au renseignement de contact dans la mesure où sa tactique consiste justement à refuser de se laisser accrocher par les forces adverses. Il lui faut donc avoir des informateurs dans la population pour connaître les mouvements et éventuellement les intentions de l'ennemi. Ce point, essentiel à l'efficacité des guérillas, n'est abordé par aucun des théoriciens du XIX^e siècle lus dans le cadre de cette étude, sinon sous forme d'allusions sommaires. Ainsi Le Mière de Corvey note-t-il qu'en Espagne, où "*tous les habitants servaient d'espions à leurs concitoyens*", les déplacements des troupes napoléoniennes et leurs effectifs étaient systématiquement connus des bandes de partisans, qui "*se réunissaient pour être au moins en nombre double*"⁶⁹. Mais un tel mode de renseignement suppose une grande confiance entre la population et les francs-

⁶⁸ Ledeuil, *op. cit.*, pp. 13-15.

⁶⁹ Le Mière de Corvey, *op. cit.*, p. 102.

tireurs. Or, l'une des particularités de la guerre de 1870-1871 est la migration de ces derniers, venus dans l'Est au lendemain de la chute de Sedan, puis refluant au fur et à mesure que les combats se déplacent vers l'Ouest. Beaucoup d'irréguliers agissent donc en zone inconnue au départ, et sans liens particuliers avec les habitants de la région. C'est là un handicap non seulement pour l'information, mais aussi pour le ravitaillement, la dissimulation des corps francs, etc. En novembre 1870, Belleval parvint cependant à monter un réseau de renseignements reposant sur des maires et des gendarmes de communes de Haute-Saône, avec pour agents de liaison des cantonniers. Il envoya également ses hommes en reconnaissance sous divers déguisements⁷⁰. Paradoxe : pour les soustraire au sort que les Allemands réservaient aux francs-tireurs, Belleval les avait précocement équipés d'uniformes de chasseurs à pied, mais il ne leur était dès lors plus possible de se fondre dans la population ; pour passer à nouveau inaperçus, ces civils déguisés en militaires devaient se redéguiser en civils !

Ce dernier cas n'est qu'une illustration particulière d'une loi quasi-générale : pour pallier l'absence de liens avec la population, les partisans furent amenés à développer leurs propres services d'espionnage en donnant de fausses identités à certains des leurs. Ainsi le comte de Foudras, opérant dans la région de Chartres en novembre 1870, infiltra-t-il dans les lignes ennemies un faux garçon pâtissier, un faux abbé, un faux colporteur et un faux meunier chargé de proposer ses services aux Prussiens. Au bout de cinq à six jours, ces agents rapportèrent "*des renseignements précieux sur les positions occupées par les troupes du grand-duc de Mecklembourg*", mais aussi sur leur système de communications optiques et, "*chose pénible à avouer*", sur la discrète collaboration de certains civils français avec l'ennemi. Le faux meunier avait même réussi à se procurer des laissez-passer censés servir au ravitaillement en farine des Prussiens, mais dont les partisans comptaient évidemment faire un tout autre usage⁷¹.

⁷⁰ Belleval, *op. cit.*, p. 72.

⁷¹ Foudras, *op. cit.*, pp. 68-69.

Le renseignement en liaison avec des unités régulières

Bien que le décret d'incorporation des corps francs aux troupes régulières n'ait jamais été pleinement appliqué, les secondes s'en servirent pour confier aux premiers des missions de reconnaissance ou d'éclairage⁷². À cette fin furent parfois constituées des unités de francs-tireurs montés. L'un de leurs chefs, Wolowski, les a jugées bien plus efficaces que la cavalerie régulière, car cette dernière, "*ayant conservé encore l'organisation des temps où son rôle principal consistait dans [des] charges formidables à la Murat*", savait "*se faire bravement massacrer sur le champ de bataille*" – témoin Reischoffen – mais non "*prévenir l'armée d'une surprise, tromper l'ennemi par une de ces ruses hardies qui sauvent souvent d'une défaite ou facilitent la victoire*"⁷³. Le propos est confirmé par le colonel de Bourgoing : routinière et incapable d'initiative, "*la cavalerie française ne possède ni le cosaque, ni le uhlan, ni le partisan monté des États-Unis*" tel que l'ont illustré les raids de Sherman durant la guerre de Sécession⁷⁴.

La correspondance du général d'Aurelle de Paladines révèle pour sa part ce qu'il attendait des partisans : d'abord le renseignement qui, levant partiellement le "brouillard de la guerre", lui permettait de concevoir une manœuvre au lieu de subir celle des Prussiens ; ensuite un écran protecteur devant des troupes jeunes, inexpérimentées et lentes à manœuvrer ; le tout conférant à l'armée régulière une plus grande liberté d'action⁷⁵. Chanzy appréciait lui aussi les qualités des francs-tireurs. Apportant à la recherche du renseignement les qualités des chasseurs qu'ils étaient, ils savaient se fondre dans le paysage, utiliser les mouvements de terrain, s'y disséminer et ne se regrouper qu'en fin de mission pour transmettre les informations à l'échelon supérieur. Colmar von der Goltz a rendu hommage à leur action : "*Sur la Loire, il se produisit un changement considérable (...). L'ennemi employa très avantageusement ses compagnies franches et les troupes locales pour s'entourer d'un voile impénétrable d'avant-postes. Le pays très couvert, et que la vue ne peut*

⁷² La reconnaissance peut comporter au besoin l'ouverture du feu, l'éclairage l'exclut.

⁷³ Wolowski, *op. cit.*, pp. 38-39.

⁷⁴ Bourgoing, *op. cit.*, p. 45.

⁷⁵ D'Aurelle de Paladines, *op. cit.*, p. 253.

*pénétrer, de la forêt d'Orléans, fournissait à cet égard les meilleures ressources*⁷⁶.

Les corps francs s'illustrèrent aussi dans les missions de jalonnement, action consistant à renseigner en permanence le commandement sur la progression d'un ennemi en marche en maintenant devant lui des éléments mobiles qui, sans se laisser identifier ni accrocher, saisissent toutes les occasions de le ralentir en lui portant des estocades ponctuelles, voire l'obligent à se déployer pour révéler ses effectifs et ses intentions. Le 22 novembre 1870 par exemple, la compagnie de Belleval reçut l'ordre de jalonner les Prussiens depuis la forêt d'Osselle, à 20 km environ de Besançon. Cette mission lui échut au motif que la garnison de la ville devait se consacrer entièrement à sa défense, mais en réalité parce que ces troupes régulières étaient incapables d'accomplir une tâche aussi exigeante. Le jalonnement suppose en effet une mobilité, une réactivité et un sens du terrain extrêmes. Il ne laisse pas de répit pour la récupération ni même pour de vrais repas, car allumer du feu serait se signaler à l'ennemi. Aussi les consignes de Belleval lui enjoignaient-elles de n'emporter que des aliments cuits à l'avance⁷⁷.

Les opérations de harcèlement

Embuscade

L'embuscade fut de tout temps l'un des procédés favoris des francs-tireurs. Sa technique canonique suppose un élément d'alerte, un élément de couverture, un élément de destruction et un itinéraire de repli vers un point de regroupement. Facile à mettre en place en montagne, elle l'est beaucoup moins en plaine. La meilleure solution consiste alors à choisir les abords d'une forêt et d'agir de nuit. Un bon exemple en est fourni par l'embuscade tendue dans la nuit du 16 octobre 1870 sur la route d'Orléans à Blois, soit à la limite de la Beauce, terrain d'open-field, et de la Sologne, terrain boisé. Répartis en trois groupes cachés, l'un dans le cimetière de Lailly-en-Val, l'autre au hameau des Trois Cheminées et le troisième à celui de Mocquebaril⁷⁸, les francs-tireurs attendaient une soixantaine de dragons bavarois en

⁷⁶ Goltz, *op. cit.*, p. 408.

⁷⁷ Belleval, *op. cit.*, p. 130.

⁷⁸ Orthographié Moque-Baril sur les cartes actuelles.

reconnaissance. “On laissa passer les dragons aux deux premiers endroits ; à Mocquebaril, on les assaillit d’un feu très vif qui tua des chevaux et des cavaliers. Les autres prirent la fuite. Mais il fallait repasser devant les embuscades des Trois Cheminées et du cimetière : nouvelles décharges ; bien des morts tombent sur le chemin”⁷⁹. Cette embuscade entraîna des représailles sur Lailly le 22 octobre, lesquelles ne mirent d’ailleurs nullement fin aux attaques des corps francs. Le 31 notamment, les hommes de Cathelineau, accompagnés par “une douzaine d’éclaireurs à cheval, tireurs et cavaliers hors ligne, qui connaissaient à merveille tous ces pays de la Sologne où ils avaient chassé à courre”, accrochèrent 21 hussards ennemis à trois kilomètres de Lailly. Un seul Prussien échappa à l’embuscade⁸⁰.

Surprise

“La surprise diffère de l’embuscade, écrit Le Mière de Corvey, en ce que dans l’embuscade, on attend l’ennemi, au lieu que dans la surprise, on le cherche. On peut faire plusieurs sortes de surprises : surprises de camp, surprises de ville, surprises à un corps en marche, etc.”⁸¹. Dans ce registre s’illustra notamment le Corps franc du Jura, rebaptisé Compagnie des francs-tireurs volontaires du Doubs après son repli sur Besançon. Le chef de cette formation était un ancien hussard, le capitaine Huot, qui était originaire de la région et savait admirablement exploiter ses couverts forestiers. Il bénéficiait en outre du réseau de renseignements mis en place en août 1870 par le lieutenant-colonel de Bigot, chef d’état-major de la 7^e région militaire, dont les informateurs étaient essentiellement des forestiers et des facteurs ruraux. Fort de ces atouts, Huot écuma les campagnes comtoises, se déplaçant constamment pour ne pas être localisé et s’adjoignant parfois le concours d’autres corps francs pour faire nombre. À la fin novembre 1870, il intercepta à proximité de Raze un convoi de 120 prisonniers français gardés par 80 Prussiens et libéra ses compatriotes. Il récidiva quelques jours plus tard dans la région de Noidans-le-Ferroux. Le 11 décembre, à un

⁷⁹ Auguste Boucher, *Récits de l’invasion. Journal d’un bourgeois d’Orléans pendant l’occupation prussienne*, Orléans, Herluison, 1871, pp. 144-145.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 270.

⁸¹ Le Mière de Corvey, *op. cit.*, p. 195.

contre dix, il s'empara d'un convoi logistique à Velleuxon, capturant quatre chariots et 50 prisonniers, dont le comte von Bonin, neveu de Bismarck⁸². «*Le brave capitaine Huot (...), qui battait l'estrade avec une compagnie de trente à quarante hommes, était un bel exemple des résultats presque invraisemblables que peut produire cette guerre de partisans intelligemment conduite*, écrit Beauquier. *Toutes les semaines, ce chef justement populaire faisait des entrées triomphales à Besançon, ramenant des prisonniers, des chevaux, des voitures de munitions ou de vivres pris à l'ennemi*»⁸³.

Non loin de là, en Haute-Saône, une unité composée essentiellement de braconniers encadrés par une douzaine de marins menait des opérations similaires sous le commandement du capitaine de La Barre. Le 23 décembre 1870, elle intercepta un convoi de 200 prisonniers français. Dans la nuit du 26, elle se porta dans la région de Lure pour s'y emparer d'un convoi postal et détruire une ligne télégraphique. Mais les Prussiens venaient de suspendre la circulation nocturne du courrier, l'estimant trop dangereuse. Les partisans se contentèrent donc de saboter les installations télégraphiques. Ils capturèrent aussi un troupeau de cent bovins conduits par des Prussiens et, bien que poursuivis, parvinrent à en ramener 55 à Besançon⁸⁴.

Dans d'autres cas, ce ne sont pas des convois ou des postes télégraphiques qu'il s'agit de surprendre, mais des ennemis au cantonnement. Ainsi, dans la nuit du 29 septembre 1870, le Corps franc des Vosges s'infiltra dans le village de Vézelize, dont trois maisons avaient été réquisitionnées par les Prussiens. L'assaut prématuré de la première donna l'alarme aux occupants des deux autres, ce qui permit à ceux de la troisième de prendre en hâte leurs dispositions de combat : elle ne tomba qu'au terme d'«*une espèce de siège régulier*»⁸⁵.

L'objectif principal des surprises est de ruiner le moral de l'ennemi. S'il ne fut atteint que localement en 1870-1871, ces actions contribuèrent quand même à prolonger la lutte dans la mesure où elles permirent aux partisans de s'emparer de biens matériels qui leur faisaient cruellement défaut (vivres, argent,

⁸² Comte de Vitrolles, *Notes et souvenirs sur la Garde mobile des Hautes Alpes*, Marseille, Seren, 1872, p. 43.

⁸³ Beauquier, *op. cit.*, p. 59.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 65.

⁸⁵ Wolowski, *op. cit.*, p. 12.

effets divers) et de courriers privés ou officiels qui constituaient une précieuse source de renseignement. Une lettre écrite par un soldat prussien à sa famille affirmait notamment que “*les bois autour de Belfort sont remplis de quarante mille francs-tireurs*”⁸⁶, ce qui donne une idée de l’impression produite par les agissements des corps francs.

Coups de main

L’exemple le plus significatif de coup de main contre une infrastructure semble être la destruction du pont ferroviaire de Fontenoy-sur-Moselle, dont nous avons déjà évoqué l’importance stratégique. On se souvient que le général commandant la place de Langres refusa longtemps son concours aux partisans. Dans l’intervalle, ces derniers harcelèrent l’ennemi afin de le plonger dans la psychose et de lui faire perdre sa liberté d’action en l’acculant partout à la défensive. Le stratagème réussit parfaitement, à en juger par cette lettre d’un officier allemand interceptée le 12 novembre 1870 : “*Le pays tout entier s’est levé, la faim et le mauvais temps décimeront nos armées, et la question des approvisionnements deviendra très grave pour nous si les francs-tireurs réussissent à détruire les lignes de chemin de fer que nous avons occupées*”⁸⁷. Dans un second temps, les partisans établirent un camp de refuge et d’instruction dans les bois situés au Nord de Lamarche. “*Les gens du pays (...) croyaient à l’existence d’une dizaine de mille hommes réunis au camp (il n’y en avait pas trois cents). Nos partisans laissaient à dessein s’accréditer ces bruits et d’autres bien plus effroyables, tels que les fusillades d’espions, la mutilation des prisonniers, etc., etc. Tout cela était répété aux Prussiens et ceux-ci ne parlaient du camp de Lavacheresse qu’avec un sentiment de terreur nullement dissimulé. Les chefs eux-mêmes s’en émurent et l’on renforça les garnisons d’Epinal, de Bains, de Mirecourt et de Neufchâteau*”, écrit Rambaux⁸⁸.

Le 10 janvier 1871, les partisans reçurent enfin les explosifs qui leur étaient nécessaires. Commença alors une lente infiltration sur un itinéraire reconnu de longue date. Elle s’effectua surtout de nuit, par un froid glacial accompagné de chutes de

⁸⁶ Belleval, *op. cit.*, p. 111.

⁸⁷ Cité par Rambaux, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 17.

neige. Le corps franc s'efforçait d'éviter tout contact avec la population, et au besoin se faisait passer pour une troupe prussienne (l'illusion était d'autant plus complète qu'il comptait des Alsaciens coiffés de shakos pris à l'ennemi). Lorsqu'au contraire il soupçonnait un colporteur ou un vagabond d'être un informateur des Prussiens, il se présentait comme l'avant-garde d'une offensive lancée par le général Bourbaki sur Toul, ce qui devait avoir pour effet d'y fixer l'ennemi. Ayant parcouru 80 kilomètres en 84 heures, les francs-tireurs atteignirent un point de ralliement offrant abri et nourriture ; de là, ils consacrèrent plusieurs jours à recueillir des renseignements sur l'objectif. L'opération fut lancée dans la nuit du 21 au 22 janvier. Des quatre compagnies engagées, la première liquida à l'arme blanche les soldats occupant la gare et le pont, les deux suivantes cernèrent le village pour empêcher l'envoi de renforts et la troisième posa la mine. Le pont de Fontenoy sauta partiellement à sept heures du matin, cependant que les partisans s'exfiltraient par un autre itinéraire qu'à l'arrivée. La garnison de Toul ne réagit pas, intoxiquée qu'elle était par la rumeur d'une attaque française imminente⁸⁹.

Le coup de main peut également viser une autorité ennemie, tel le raid sur Viabon (Eure-et-Loir) lancé dans la nuit du 14 au 15 novembre 1870 par le lieutenant-colonel Lipowski. Venant d'apprendre que le prince Albrecht de Prusse, commandant la 4^e division de cavalerie de l'armée du Grand-duc de Mecklembourg, se trouvait à quinze kilomètres de lui, il décida aussitôt de l'enlever. Le prince était protégé par un régiment de uhlans et deux bataillons d'infanterie, mais ces unités se croyaient trop loin des lignes françaises pour pouvoir être attaquées et n'avaient donc pas pris les précautions d'usage. Elles furent culbutées, pas assez vite toutefois pour empêcher Albrecht de s'enfuir ; du moins Lipowski saisit-il une lettre du Grand-duc de Mecklembourg dévoilant les intentions stratégiques des Prussiens⁹⁰.

⁸⁹ *Ibid.*, pp. 30-42.

⁹⁰ Foudras, *op. cit.*, p. 67.

Le combat frontal

Châteaudun, phase préparatoire

Si l'incorporation des francs-tireurs aux armées régulières ne signifia pas la fin de leurs missions traditionnelles de "petite guerre", elle impliquait potentiellement leur participation directe à la "grande guerre". Or, dans ce type d'opérations, le courage des partisans ne compense pas l'insuffisance de leur structure et de leur armement. C'est là une vérité générale que confirme l'exemple de la bataille de Châteaudun. On se souvient que cette ville avait servi de base de départ aux francs-tireurs de Paris pour leurs raids du 5 au 10 octobre 1870. Voulant éradiquer la menace, les Prussiens marchèrent sur Châteaudun. Les forces françaises retranchées dans la ville avoisinaient les 2 000 hommes : les 9 compagnies des Francs-tireurs de Paris, soit environ 700 combattants, une compagnie de francs-tireurs de Nantes (150), une autre de Cannes (50), 5 compagnies de la garde nationale du lieu (1 000), plus une autre venue de Vendôme. Jusqu'au 12 octobre, les autorités municipales s'étaient montrées particulièrement coopératives, mais l'approche de l'ennemi changea du tout au tout leur attitude et elles entreprirent même de désarmer la Garde nationale. S'improvisant alors commandant de la place, le comte Lipowski fit restituer les armes, demanda des renforts et fit construire "*une série de barricades qui formait une sorte d'enceinte fortifiée autour de la partie de la ville qui regarde la plaine*"⁹¹. À cette occasion, raconte le capitaine Ledeuil, les rapports se tendirent un peu plus entre compagnies franches et municipalité : "*Les Francs-tireurs de Paris et des ouvriers (...) qui, la plupart, n'étaient pas membres de la garde nationale (...) ont travaillé jusqu'à trente-six heures consécutives (...). Et la municipalité leur créait des embarras quand ils venaient toucher une indemnité ! 'Allez vous faire payer par les francs-tireurs ; ce sont eux qui vous ont occupés', leur répondait-on*"⁹².

La bataille de Châteaudun

Le 18 octobre en fin de matinée, les Prussiens surgirent devant Châteaudun, les uns par la route d'Orléans, les autres par

⁹¹ Lipowski, *op. cit.*, p. 7.

⁹² Ledeuil, *op. cit.*, p. 24.

celle de Meung. Ledeuil les évalue à quelque 8 000 hommes et 30 canons. En face se trouvaient “1 300 adversaires à peine”⁹³, la majeure partie de la garde nationale ne s’étant pas présentée (sans doute parce qu’elle se savait couverte par les autorités municipales) et les renforts demandés par Lipowski n’étant pas arrivés. Le combat s’engagea vers 11 heures 50. Les défenseurs de Châteaudun essayèrent d’abord d’arrêter l’ennemi à quelque distance de la ville, dans les vignes et sur la voie ferrée. Mais, dès midi, l’artillerie prussienne ouvrit le feu et les francs-tireurs avancés en plaine se virent menacés de débordement par un ennemi très supérieur en nombre. Ils se replièrent donc derrière les barricades. Après la chute de celles-ci, le combat se transporta à l’intérieur même de Châteaudun, où il prit une très grande intensité. Faisant feu des boutiques, des soupiraux et des greniers, voire chargeant à la baïonnette, francs-tireurs et garde nationale tuèrent beaucoup de monde aux Prussiens, mais ces derniers avaient de quoi regarnir leurs rangs. Lipowski comprit alors que la partie était perdue et ne se fixa plus qu’un objectif : tenir jusqu’au soir, puis profiter de la nuit pour faire retraite. Entre 19 heures 30 et 20 heures, il réunit les francs-tireurs encore valides, en chargea une partie de continuer le combat dans Châteaudun pour couvrir la retraite et se mit en route avec les autres. C’est du moins la version qu’il donna des événements.

Celle de Ledeuil, qui commandait le détachement resté dans la ville, est bien différente. À l’en croire, Lipowski a purement et simplement abandonné le champ de bataille alors que la situation n’avait rien de désespéré. Ledeuil affirme d’ailleurs être resté pratiquement maître du terrain vers 22 heures 30 : si les troupes emmenées par son supérieur avaient été encore là, il aurait pu le tenir. Mais les 300 hommes qui lui restaient n’étaient pas suffisants pour repousser une nouvelle attaque prussienne, de sorte qu’il ordonna la retraite à 23 heures. C’est une ville en feu que laissèrent derrière eux les francs-tireurs épuisés et affamés, avec lesquels partirent des habitants craignant des représailles prussiennes. Il leur fallut parcourir plus de vingt kilomètres par un froid mordant. Les paysans des alentours, eux aussi effrayés par la perspective de représailles, leur refusèrent tout, pain, verre d’eau ou gîte. Un maire menaça même d’utiliser contre eux sa garde nationale s’ils tentaient de retarder l’avance des Prus-

⁹³ Boucher, *op. cit.*, p. 132.

siens⁹⁴. Arrivé à Brou vers trois heures du matin, Ledeuil envoya aussitôt à Tours un télégramme dans lequel il mettait en cause Lipowski⁹⁵, puis demanda au maire du lieu de mettre des charrettes à sa disposition pour gagner Nogent-le-Rotrou ; impossible en effet de faire encore 30 kilomètres à pied avec des combattants aussi éprouvés que les siens. Or, “à ces francs-tireurs venus spontanément de Paris pour défendre l’entrée de la Beauce aux Prussiens, le maire refusa des charrettes et les refusa insolemment ! (...). Mes hommes réclamaient qu’on le pendît. Je dus donner l’ordre d’entrer dans les remises et d’éveiller les habitants qui, je le proclame bien haut à leur louange, furent les premiers à nous guider dans nos recherches. Leur empressement à nous servir fut aussi grand que les refus du maire avaient été féroces”⁹⁶.

Les leçons de Châteaudun

Au total, les francs-tireurs s’étaient vaillamment battus, puisque les estimations données par Lipowski font état de 3 000 Prussiens hors de combat. Du côté français, les pertes se montèrent à quelque 250 hommes des corps francs et 30 gardes nationaux, sans compter une douzaine de civils brûlés vifs dans leurs propres maisons⁹⁷. Mais faut-il en conclure, comme Ledeuil, que la partie était gagnable ? Lipowski, qui refusa de polémiquer avec son subordonné et salua même son héroïque résistance, répondit par la négative. À supposer même que la totalité des francs-tireurs soient restés dans Châteaudun et aient pu résister jusqu’au matin du 19 octobre, la disproportion des forces en présence était telle qu’ils auraient été exterminés ou capturés dans la journée⁹⁸. Il n’y avait donc d’autre issue que la retraite.

Châteaudun ne fut d’ailleurs ni la première ni la dernière défaite de corps francs engagés dans des opérations frontales. Auparavant, il y avait eu par exemple le combat de Bourgonce, dans les Vosges, où ils s’étaient fait décimer par l’artillerie prussienne (6 octobre 1870). Ultérieurement, celui de Varize démontra, s’il en était besoin, les risques que court ce type d’unités en

⁹⁴ Ledeuil, *op. cit.*, pp. 81-91.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 42.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 120.

⁹⁷ Lipowski, *op. cit.*, p. 21

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 18-19.

s'accrochant au terrain. Ce combat survint le 28 novembre, quelques jours après la défaite des forces françaises aux alentours de Châteaudun et la seconde occupation de la malheureuse ville, qui subit "*des actes d'une cruauté inouïe*". Poursuivant son avance, l'ennemi rencontra les francs-tireurs de Lipowski, chargés de couvrir la retraite de l'armée en défendant le pont de Varize : "*Ils se battirent en désespérés et furent obligés de céder devant le nombre, après avoir subi de grandes pertes. La compagnie des francs-tireurs girondins, cernée dans le parc du château de Varize, fut presque entièrement détruite après une résistance héroïque*", écrit le général d'Aurelle de Paladines⁹⁹.

La réputation militaire des francs-tireurs

Des imposteurs ?

L'action des corps francs a parfois suscité des appréciations peu amènes de la part des autres combattants, comme en témoignent les souvenirs de M. X., capitaine dans les gardes mobiles : "*C'est à Orléans (...) que j'ai rencontré un grand nombre de francs-tireurs. Il y en avait pour tous les goûts et de toutes les couleurs : Fra Diavolo, le chasseur tyrolien, le brigand calabrais, bien d'autres encore sillonnaient les rues de la cité de Jeanne d'Arc. Ces messieurs fréquentaient les cafés et leurs récits se ressemblaient assez. Toujours trahis, ces pauvres francs-tireurs*"¹⁰⁰. La trahison est effectivement un argument récurrent dans les écrits des anciens partisans, qui lui imputent volontiers leurs revers. Ils ne font sans doute pas assez la distinction entre la distance voire la défiance de civils terrorisés par la crainte de représailles, ou contraints à parler sous la menace, et la trahison proprement dite. Que celle-ci ait existé semble toutefois hors de doute, car elle n'est pas seulement évoquée au coin du zinc après quelques verres d'alcool, mais aussi par des esprits aussi posés que Belleval¹⁰¹.

Le fait que M. X. ait servi dans la garde mobile jette par ailleurs un doute sur ses affirmations : on se souvient en effet que les partisans avaient généralement de mauvaises relations avec

⁹⁹ D'Aurelle de Paladines, *op. cit.*, pp. 258-259.

¹⁰⁰ M. X., *Souvenirs d'un capitaine de mobiles*, Clermont-Ferrand, Pestel, 1871, p. 16.

¹⁰¹ Belleval, *op. cit.*, p. 43.

cette formation, accusée de rendre les armes plus souvent qu'à son tour. Toutefois, l'officier prend soin de préciser que tous les francs-tireurs ne sont pas des imposteurs et cite avec éloge le député catholique Keller, dont la compagnie s'illustra dans les Vosges ; son propos, qui laisse deviner une sensibilité conservatrice, semble plutôt viser les étrangers, les aventuriers et les révolutionnaires.

Pour M. X. d'ailleurs, la guerre de partisans ne correspond guère au tempérament national : *“Napoléon (...) disait, en parlant du courage, que rien n'était plus rare que celui de minuit ; après lui, je dirai que le courage nécessaire au franc-tireur est le moins français de tous les courages. Nous ne détestons pas la galerie, et nous ne sommes pas insensibles à l'admiration. On trouvera toujours un soldat français qui, sous les yeux de ses chefs et aux applaudissements de ses camarades, ira, sous une grêle de balles, planter un drapeau sur un bastion ; trouverons-nous souvent l'homme dévoué, plein d'abnégation, qui, n'écoutant que la voix du devoir, ira seul, la nuit, s'embusquer dans le bois et sans témoin y attendre l'envahisseur ? La chose existe, je n'en ai nul doute, mais permettez-moi de la croire assez rare”*¹⁰². Outre qu'elle le fut moins que ne le pense M. X., son jugement repose sur une assimilation entre “grande guerre” et identité nationale qui suggère qu'il a du mal à prendre ses distances d'avec un certain nombre de lieux communs (images d'Epinal, épopée napoléonienne réactivée par le Second Empire, etc.).

Des lâches ?

Simple mobilisé de la Gironde, Ludovic Martiny met pour sa part en cause la bravoure des francs-tireurs. Il a vu certains d'entre eux, “galonnés et empanachés”, se pavaner juste après la bataille de Coulmiers (9 novembre 1870), mais doute qu'ils aient contribué à cette victoire française : *“À la vérité, nous avions peu vu de... ces gens-là la veille et surtout l'avant-veille. Le bruit de la mitraille était peut-être contraire au tempérament de ces messieurs ; et puis j'ai appris, par la suite, que les francs-tireurs occupaient toujours l'extrême-droite des corps d'armée. Par exemple, je n'ai jamais su au juste où était située cette extrême-*

¹⁰² M. X., *op. cit.*, p. 17.

droite, ce qui m'a laissé la conviction intime qu'elle devait se trouver quelques lieues en arrière des lignes de bataille"¹⁰³. Comme M. X., Martiny semble prompt à extrapoler : pour lui, la plupart des partisans sont des tire-au-flanc plutôt que des francs-tireurs. Mais son verdict témoigne surtout de son incompréhension profonde de la "petite guerre". N'étant pas faits pour l'affrontement décisif, les corps francs ne peuvent guère être placés au centre du dispositif, mais bien plutôt sur les côtés, en couverture ou en flanc-garde, pour préserver les troupes de ligne de toute attaque latérale.

Il y eut certes, chez les partisans de 1870-1871, des lâches et des incapables, mais on en trouve dans tous les types d'unités. Si les circonstances particulièrement troublées dans lesquelles ils opéraient – invasion du territoire, changement de régime, incertitudes de tous ordres – ont pu favoriser l'usurpation d'identité et d'autorité, le brigandage, la désertion ou l'aventurisme, rien ne permet d'affirmer que ces attitudes aient été majoritaires parmi les plus de cinquante mille francs-tireurs. Aux critiques de M. X. ou de Martiny s'opposent d'ailleurs les témoignages de généraux comme Martin des Pallières ou d'Aurelle de Paladines, qui surent employer les compagnies franches conformément à leur vocation et en tirèrent le plus grand profit.

CONCLUSION

Nul ne saura jamais si la stratégie de guérilla généralisée préconisée par le lieutenant-colonel Chenet en septembre 1870 aurait pu réussir. Elle pouvait se prévaloir du précédent espagnol, dans lequel les partisans engluèrent l'armée napoléonienne au bénéfice du corps expéditionnaire britannique ; mais ils étaient beaucoup plus nombreux que les francs-tireurs de 1870-1871, et l'action britannique bien plus structurée que celle du Gouvernement de Défense nationale. Quoi qu'il en soit, il n'est pas certain que l'incorporation des corps francs aux armées régulières ait été très judicieuse sur un plan strictement militaire. Ils furent certes de précieux auxiliaires pour les troupes de ligne, mais au détriment d'une action de harcèlement sans doute plus dangereuse pour les Prussiens. La stratégie eut moins de part à cette

¹⁰³ Ludovic Martiny, *Le Vingt-cinquième mobile*, Bordeaux, Crugy, 1871, pp. 20-21.

décision que la politique : pour Gambetta, l'éventualité d'une défaite face à la Prusse valait mieux que celle de la guerre civile. De "*tactique militaire visant à harceler un adversaire*" en effet, la guérilla pouvait facilement se transformer en "*moyen militaire pour parvenir à renverser un régime*"¹⁰⁴. À cet égard, la méfiance de Gambetta envers les corps francs rappelle celle de l'État prussien devant le projet de *Landsturm* présenté par les réformateurs de 1813¹⁰⁵. Elle n'était certes pas infondée, car les nuées de révolutionnaires qui affluèrent du monde entier vers la France envahie n'étaient certes pas motivées par le seul souci de combattre les Prussiens. Incarnant ce que Gambetta nomma après la guerre "*l'esprit de violence qui a tant de fois égaré la démocratie*"¹⁰⁶, l'extrême-gauche risquait de faire le jeu d'une restauration monarchique. Contrôler les corps francs pour éviter la révolution et éviter la révolution pour enraciner la République, tel semble en définitive avoir été le calcul qui présida au décret du 29 septembre 1870.

¹⁰⁴ Gérard Chaliand, *Stratégies de la guérilla*, Lonrai, Grande Bibliothèque Payot, 1994, p. 24.

¹⁰⁵ Voir à ce sujet Thierry Noulens, "Clausewitz et la guerre révolutionnaire", in Laure Bardiès et Martin Motte (dir.), *De la Guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Paris, Economica, 2008.

¹⁰⁶ J.-Y. Guiomar, *op. cit.*, p. 255.